Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: - (2000)

Heft: 44

Rubrik: Votre courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IMPRESSUM

HORIZONS PARAÎT GUATRE FOIS PAR AN, EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND (HORI-ZONTE). L'ABONNEMENT EST GRATUIT.

EDITEUR:

FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, BERNE

PRODUCTION:

SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION, MARCO ITEN (RESPONSABLE)

RÉDACTION

VÉRONIQUE PRETI (RÉDACTRICE RESPONSABLE), ERIKA BUCHELI, CHRISTOPH DIEFFENBACHER,

ADRESSE

HORIZONS
FONDS NATIONAL SUISSE
WILDHAINWEG 20
CASE POSTALE
CH-3001 BERNE

TÉL. 031 308 22 22 FAX: 031 301 30 09 E-MAIL: PRI@SNF.CH HTTP://WWW.SNF.CH

COLLABORATEURS RÉGULIERS:

BRUNO GIUSSANI (INTERNET)
BEAT GLOGGER (PERSPECTIVE)

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO: RÉDACTEURS:

JEAN-JACQUES DAETWYLER, STEPHANE FISCHER, FELIX FRANK, CHRISTINE KAI-SER, KATJA REMANE, URS STEIGER

PHOTOGRAPHES

PINO COVINO, FELIX FRANK, DOMINIQUE MEIENBERG, MYRIAM RAMEL, KATJA REMANE, STEFAN SÜESS

TRADUCTIONS:

PROVERB, JEAN-JACQUES DAETWYLER

GRAPHISME:

PRIME COMMUNICATIONS, ZURICH BASIL HANGARTER ISABELLE BLÜMLEIN ANDREA GRABHER

IMPRESSION:

STÆMPFLI SA, BERNE PAPIER: 100% FIBRES RECYCLÉES/-PROPORTION DE 25% POST CONSUMER WASTE PARFAIT AVEC LE NORDIC SWAN

TIRAGE:

EN FRANÇAIS: 5500 EXEMPLAIRES EN ALLEMAND: 8400 EXEMPLAIRES

LE CHOIX DES SUJETS DE CE NUMÉRO N'IMPLIQUE AUCUN JUGEMENT QUALITA-TIF DE LA PART DU FONDS NATIONAL.

© DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS.
REPRODUCTION AUTORISÉE SEULEMENT AVEC L'ACCORO DE L'ÉDITEUR.

Votre courrier

«SITUATION FÉODALE»

No 43 (Décembre 1999)

«Augmenter le financement, simplifier les structures», cette affirmation très bienvenue du Président du Conseil de Fondation du FNS est une évidence pour tout observateur averti de notre politique de l'éducation et de la science. Pourtant les années passent et rien ne change; les structures continuent inexorablement à se compliquer rendant le système toujours moins gérable. Deux raisons expliquent cette situation dramatique.

D'une part, les parlementaires des Commissions de l'éducation et la science du Conseil national et du Conseil des Etats qui devraient mettre de l'ordre dans les structures en place limitent malheureusement leurs actions à de simples requêtes financières en faveur

À NOS ABONNÉS

Changement d'adresses

Dès ce numéro, la Poste ne nous fera plus part automatiquement du changement d'adresse de nos abonnés. Ce service ayant considérablement augmenté, nous avons dû y renoncer. Nous vous prions donc de bien vouloir nous faire part de votre changement d'adresse, si vous souhaitez recevoir «Horizons» sans interruption. Merci.

d'organismes implantés dans leur région. De cette façon, ils satisfont leur électorat en investissant un minimum de temps.

D'autre part, le domaine de l'éducation et la science est contrôlé de fait, depuis de nombreuses années, par quelques hauts fonctionnaires jouissant d'une très grande liberté d'action. Par accord tacite, ceux-ci se sont réparti les principales responsabilités. Chaque fois qu'un nouvel organisme a été créé par le Conseil fédéral pour essayer de réformer le système, la présence quasi automatique et malheureuse de ces notables dans le nouveau conseil de direction a forcé le maintien du statu quo.

Aujourd'hui, c'est à la responsable du département fédéral de l'intérieur elle-même de mettre fin à la situation féodale en cours. Un petit groupe de personnalités connaissant bien le système actuel de l'éducation et la science et n'ayant pas d'intérêt à défendre dans aucun des nombreux organismes en place doit être constitué. Désigné pour une durée limitée, ce groupe comprenant, entre autres, quelques parlementaires motivés devra poser les bases tant attendues de la nouvelle structure simplifiée. Cela étant fait, on pourra alors reparler de dynamisme, d'enthousiasme, de spontanéité, d'esprit d'entreprise, dans un domaine qui en a énormément besoin.

P. DEBÉLY, LE LANDERON

TROP DE PROMESSES

No 43 (Décembre 1999)

Je lis volontiers le magazine «Horizons». L'article «Et maintenant une page de publicité» promettait beaucoup et je pense que le doctorant a fait un bon «travail». Cependant, la qualité du compte-rendu était maigre. Pour quelqu'un d'intéressé à la publicité et qui n'est plus dans l'âge adolescent, tous ces caractères typographiques n'amènent rien. Une consolation cependant: les images étaient belles.

FRANZ KIECHLE



MAILBOX

Questions, avis et réactions à des articles peuvent être communiqués à la rédaction de HORIZONS, Fonds national suisse, «Votre Courrier», Case postale, CH-3001 Berne. E-mail: pri@snf.ch. L'identité de l'expéditeur doit être connue de la rédaction.